

PROJET RABASKA

MÉMOIRE DE NORMAND TREMBLAY

ADDENDUM

LE 2 FÉVRIER 2007

PRÉFACE

Monsieur le président et messieurs les commissaires,

Compte tenu du manque de temps dont je disposais lors du dépôt de mon mémoire et du fait qu'une extension a été accordée jusqu'au 2 février, j'ai jugé bon de modifier et bonifier certains aspects de mon document initial, dans le but de le rendre plus conforme quant à mon intérêt face à ce projet de grande importance non seulement pour la ville de Lévis et la région de Chaudière-Appalaches, mais également pour l'ensemble du Québec.

Je remercie, à l'avance, de l'intérêt que vous porterez au présent addendum.

1.0 INTRODUCTION

Dès novembre 2004, l'organisme de développement pour lequel j'occupais la fonction de président par intérim (Pôle QCA), a été impliqué rapidement dans l'amorce de ce projet de port méthanier avec l'aide des différents partenaires, tels que la Chambre de commerce de Lévis,

Développement PME, Chambre de commerce de Québec. À cet effet, vous retrouverez, en annexe, le premier communiqué de presse conjoint avec tous les partenaires. En 2004, nous étions peu familiers avec le GNL et son transport par des méthaniers à -160 degrés. En tant que néophytes en la matière, cela nous apparaissait plutôt intrigant. Compte tenu de la nature du projet et de ses spécificités, plusieurs recherches et rencontres nous ont permis de comprendre qu'il s'agissait d'une opportunité structurante pour la majorité des parties prenantes.

Des efforts importants ont été faits durant plusieurs années par les différents paliers gouvernementaux afin de favoriser l'émergence d'opportunité structurante pour des secteurs et des domaines jugés d'avenir. À titre d'exemple dans le développement des médicaments ici à Québec, dans le parc technologique, tous ont pu constater l'apport de la multinationale GSK, plus spécifiquement, dans le domaine du vaccin. Dans le même domaine, en Ontario, l'entreprise française Pasteur Merieux Connaught est venue aussi renforcer notre offre ainsi que nos compétences; nous permettant ainsi avec cet apport d'avoir la masse critique requise et nous permettre, cette fois, de

se positionner sur l'échiquier mondial et de répondre aussi aux besoins médicaux de la population canadienne.

D'une façon différente, mais nous pouvons aussi établir un corollaire avec Rabaska, lui aussi s'inscrit dans un axe stratégique de renforcement d'un domaine, non moins important, celui de l'énergie. De plus, il s'agit d'un partenariat tripartite dont deux entreprises canadiennes sur trois.

2.0 Constat

Ce qui me préoccupe beaucoup c'est l'appréciation que nous devons apporter aux différents avantages et composantes de ce projet.

Tous savent qu'une très forte proportion de notre énergie provient de l'hydro électricité. Certains secteurs industriels cependant requièrent du mazout et du pétrole pour leur processus de production. D'autres optent pour le GNL qui occupe et occupera une place de plus en plus importante dans notre bilan énergétique, compte tenu de ses attributs. Une ombre au tableau,

nous sommes dans un contexte de fournisseur unique, tributaire de l'Ouest canadien avec des réserves limitées. Ces quelques facteurs combinés à des besoins croissants feront probablement augmenter le prix du GNL pour tous types de consommateurs (résidentiels, commerciaux et industriels).

De façon plus spécifique dans Chaudière-Appalaches, une filière de développement économique (Cluster) est présente sur le territoire, soit celle de l'industrie de la deuxième transformation du bois et du plastique composite. Ces entreprises sont des utilisateurs d'énergie dans leur procédé ou fabrication. Certains d'entre eux sont des utilisateurs de GNL comme 7000 autres entreprises au Québec. La stabilisation du prix du GNL et au mieux une baisse de prix, sont des facteurs à considérer pour le maintien de la compétitivité de certaines de ces entreprises. Cette compétitivité se traduira par le maintien des emplois actuels.

Dans le nouveau contexte économique qui prévaut depuis les dix dernières années, un ensemble de variables et de facteurs poussent les gestionnaires à agir beaucoup rapidement que par les années passées. De façon plus imagée, il y a une dizaine d'années, bien des entrepreneurs

pouvaient se permettre d'être moins vigilants. Aujourd'hui, les marges de manœuvre sont de plus en plus minces. De plus, bien des facteurs sont exogènes. Nous devons donc agir afin de demeurer compétitifs, par la diversification de notre approvisionnement en GNL avec les avantages qu'il offrira à l'ensemble des consommateurs. Nous nous devons d'être pro-actifs. 1000 emplois par année sur 4 ans, cela m'apparaît très significatif pour la ville de Lévis. Nous devons aussi considérer un ralentissement de la croissance de l'industrie de la construction dans un proche horizon. Ce projet pourrait compenser cette baisse possible. En effet, plus de 73 % des emplois du projet Rabaska pourrait provenir de la région immédiate. Pour la période d'opération, 70 emplois de haut niveau sont prévus, 250 nouveaux emplois créés chez les sous traitants, cela m'apparaît aussi très significatif. Peut-on faire plus? Sûrement, c'est à nous d'y voir, la chaire en énergie en est un bel exemple. De ces efforts de R & D, il est aussi envisageable d'anticiper l'essaimage d'entreprises dans ce créneau. C'est à nous d'être créatifs. Soyons donc vigilants.

3.0 LA FAISABILITÉ DU PROJET, LA GESTION DES RISQUES ET LA SÉCURITÉ

Je n'ai pas les compétences pour apprécier ou évaluer techniquement ce projet. Toutefois, je m'en réfère aux compétences techniques des ingénieurs québécois et canadiens qui ont participé à l'élaboration et à la faisabilité du projet. Nous n'en sommes pas à nos premiers projets, étant habitués à travailler dans un contexte où la collégialité internationale et le transfert des connaissances sont devenus un mode opérationnel courant. Je me fie donc aux multiples compétences des experts et officiers gouvernementaux pour apprécier le projet à cet égard.

Puisque des terminaux méthaniers on en retrouve à maints endroits dans le monde, je comprends mal que nous ne soyons capables d'en implanter un à Lévis, dans une zone identifiée à cette fin.

4.0 CONCLUSION

Depuis plus de deux ans, beaucoup d'efforts ont été investis pour comprendre et améliorer le projet Rabaska, afin de l'intégrer le plus adéquatement possible dans le milieu. Une très forte majorité d'intervenants, d'élus et de résidents sont favorables à Rabaska. Bien entendu, ce projet ne peut satisfaire tout le monde et cela s'explique. Cependant, j'estime que cette insatisfaction doit être basée sur des faits et non seulement des émotions. D'ailleurs, si ma mémoire est bonne, l'initiateur du projet s'est engagé à appliquer des mesures compensatoires au bénéfice de ceux qui pourraient subir des pertes éventuelles liées à l'implantation du terminal méthanier. Considérant l'ensemble des enjeux, il m'apparaît très important que ce projet puisse se réaliser et ce, rapidement. Autour de nous, dans un contexte de mondialisation des échanges, tous se dotent de différents moyens pour demeurer compétitifs. Alors, qu'attendons-nous ?



Chambre de commerce
des entrepreneurs
de Québec



COMMUNIQUÉ

Dossier du Port méthanier

Les principaux intervenants du milieu économique se regroupent pour favoriser les discussions.

Lévis, le 12 novembre 2004 – Dans le but de rétablir le dialogue entre les parties interpellées dans le dossier du projet de port méthanier *Rabaska*, les principaux intervenants du milieu économique ont décidé d'unir leur voix. C'est ainsi que la Chambre de commerce de Lévis, de Québec et des entrepreneurs de Québec ainsi que Développement PME Chaudière-Appalaches et PÔLE Québec Chaudière-Appalaches annoncent la mise sur pied d'un comité conjoint. Le premier geste tangible de ce comité a été de nommer une personne ressource qui agira à titre « d'intermédiaire ».

Ce comité entend appuyer et donner une suite concrète à la démarche des Chambres de Commerce de Lévis et de Québec qui avaient demandé, la semaine dernière, au gouvernement du Québec de nommer un médiateur. « Nous nous réjouissons du fait que des intervenants reconnus et crédibles se joignent à notre démarche. Cette mobilisation démontre clairement l'importance que le milieu économique accorde au développement, à la concertation ainsi qu'au respect d'un processus d'analyse qui soient respectueux et constructifs » ont mentionné les présidents des Chambres de commerce de Lévis et de Québec, monsieur Pierre Garant et madame Francine Lortie.

L'objectif de cette initiative est simple : rapprocher les parties et permettre la poursuite rigoureuse et transparente du processus afin que la population ait accès à une information complète, pertinente et crédible de toutes les parties associées à ce projet. Une telle approche permettra également de faire en sorte que l'évaluation du projet se fasse dans un contexte qui favorise le respect des préoccupations de toutes les parties concernées.

« Les organismes participants à ce comité souhaitent que les promoteurs poursuivent l'ensemble de leurs études et que la population, les élus et les autorités réglementaires compétentes puissent disposer d'une information complète pour être en mesure, par la suite, de prendre une décision éclairée » a indiqué Normand Tremblay, président directeur général par intérim de PÔLE Québec Chaudière-Appalaches, dont un des mandats est de faire la prospection d'investissements dans la ZONE économique.

Le comité a confié la tâche d'intermédiaire à Claude Béland, une personnalité bien connue de la population, des élus, des gens d'affaires et des intervenants des régions de Chaudière-Appalaches et de Québec. Il a reçu le mandat de définir les prochaines étapes, d'interpeller les parties concernées et d'identifier les besoins d'information, les préoccupations et les pistes de solution, le cas échéant. Le comité, au sein duquel siège un représentant de chacun des cinq organismes représentés, verra au suivi du mandat de l'intermédiaire.

-30-

Renseignements : Marie Claire Ouellet
(418) 563-0965

